

COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PV n°6 du lundi 10 octobre 2022

Membres présents :	Membres absents excusés :	Membres absents :
Thierry VICTORIN Président	Thierry PASCAL	Patricia ELIMA
François MERILLE	Grégory PREVOT	Raymond ELINA
Emmanuel HODEBOURG		Maurice DUJON
Rolande SILEBER		Victor AMOSIE
Nadia DÉTOL		
Renault DORLIPO		Antoine ADA
Jean Pierre LINDOR		
Stève JEAN-MARIE		
Sonia JOSEPH		
Luxon NOEL		

La commission s'est réunie le 10/10/2022 à 18h00 au centre de ligue

Ordre du jour :

- 1. Informations diverses
- 2. Désignations des arbitres 7ème coupe de France en Guadeloupe et Guyane.
- 3. Désignations de arbitres coupe VYV en Guadeloupe
- 4. Réponses aux questions
- 5. Réunion avec arbitres
- 6. Questions diverses
- 7. Formation continue

INFORMATIONS DIVERSES

Rentrée foot féminin

Samedi 15 octobre 2022 à Coumba Lugier à Cayenne Dimanche 16 octobre 2022 à Oriane Jean-Francois à Saint Laurent du Maroni Mme Joseph est dans l'attente de toutes les informations qui seront transmises mercredi

Le Président explique que les joueuses arbitres doivent officier également même quand elles doivent jouer.

Par ailleurs, Mme Joseph souhaite organiser un regroupement pour les arbitres féminin le 12 novembre 2022. Le Président rappelle que cela est également du ressort de la commission de fidélisation

Inter-ligue

Détection U 15

Section ouest

Coumba Lugier 16/10

La section jeune doit mettre des jeunes pendant la détection

Le Président explique que dans toutes les compétitions de la ligue de Guyane, les lois du jeu sont données par la CRA.

Une formation CONCACAF va être dispensée en Guadeloupe à compter du 20 au 24 octobre 2022.

7 personnes ont été sélectionnées :

Formateur: GOMES Luis

Préparateur Physique : ALLEN Dean-Nick

Arbitres: PREVOT Grégory (Chef de délégation), PONET Yannick, SALIBERT Wesley, MILOCK Alex

Nicolas, CADET Dieucibon.

<u>La commission médicale</u> n'a pas pu avoir lieu et une nouvelle commission sera programmée à une date ultérieure

DESIGNATIONS DE ARBITRES 7^{èME} TOUR DE France GUADELOUPE ET GUYANE

Le 29 octobre 2022, un arbitre Guyanais ira en Guadeloupe : NOEL Luxon Arrivée le 28 octobre 2022 et le départ le 30 octobre 2022.

Un arbitre Martiniquais sera en Guyane assisté par deux arbitres Guyanais.

DESIGNATIONS DES ARBITRES COUPE VYV EN GUADELOUPE

Du 1^{er} au 3 décembre 2022 se tiendra en Guadeloupe. La désignation se fera ultérieurement.

REPONSES AUX QUESTIONS

Qu'est-ce qu'une réserve technique?

Il existe 3 types de réserve :

- **Réserve d'avant match qualification** ou **réserve de participation** sont formulées par n'importe quel officiel d'équipe ou joueur, mais obligatoirement signée par le capitaine sénior, ou dirigeant majeur pour les catégories de jeunes (sauf U19 si capitaine majeur).
- Réclamation d'après-match
- **Réserve technique** : seul l'arbitre peut transcrire la réserve. Une équipe considère que l'arbitre a commis une erreur sur les lois du jeu.

L'arbitre central et l'arbitre assistant concerné (si c'est un bénévole, c'est l'arbitre du club adverse du club requérant)

Il faut que la réserve soit formulée

Il faut noter de manière stricte ce qu'il dit ; puis retranscrire sur la feuille de match avec 4 signatures (arbitre central, arbitre assistant 2 capitaines).

Ensuite il faut rédiger le rapport.

RÉUNION AVEC LES ARBITRES

Arbitres présents :

Fabien JEAN-CLAUDE Ludovic ASDRUBAL Marlon ALHO BARBOSA Georges JEAN-MARIE Alex MILOCK Maely AZOR Katia AZOR

QUESTIONS DIVERSES

La formation initiale d'arbitre est maintenue cette semaine.

La question du rôle du délégué est soulevée.

Une minute de silence a été observée en hommage à Mr Jacques SIESO, ancien arbitre et dirigeant au Geldar. Nous demandons d'observer une minute de silence sur tous les matchs de ce week-end

FORMATION CONTINUE

Loi abordée : loi 12 les fautes et les incorrections

- Un gardien de but, lors d'une action de jeu, dégage volontairement et violement le ballon du pied sur un attaquant situé à neuf mètres de lui.
 Décision
- Un partenaire botte délibérément la balle pour son gardien de but, qui est hors de sa surface de réparation. Celui-ci court alors, balle au pied, jusque dans la dite surface, où il touche la balle avec les mains.
 Décision.
- 3) Deux fautes sont commises simultanément par deux joueurs de la même équipe. Décision.
- 4) Alors qu'un attaquant part seul au but, un remplaçant, qui s'échauffait derrière son but, prend un ballon et le lance dans les pieds de l'attaquant pour le gêner. Décision

Fin de la séance : 21h

Secrétaire de séance Stève JEAN-MARIE Président

Thierry VICTORIN